

LE PROCES TOUPIN

Triple Empoisonnement

Poison inconnu

Mystérieux motifs de l'accusé

COUR D'ASSISES DE MONTRÉAL

Présidence de M. le juge Baker

(Suite)

Pour empêcher l'insurrection d'arriver aux portes du tribunal, nous avons, dans notre dernier numéro, fait part à nos lecteurs de l'idée venue aux autorités de placer, à l'entrée de chaque rue conduisant au palais, un lit occupé par une personne malade de la petite vérole. Les belles révoltées n'ayant osé approcher de plus de mille pieds, tout semblait devoir préserver leur beauté de la terrible épidémie, quand, dimanche dernier, un épouvantable malheur est venu les frapper en ce qu'elles avaient de plus cher.

Dutrusac, dans son évasion, ayant dû, pour gagner le camp des rebelles, franchir un de ces malades, a été atteint par le fléau et n'est arrivé chez ses fidèles que pour se mettre au lit. — Malgré les mille précautions prises par le dévoué Nadar pour cacher la nature du mal qui abattait le généralissime, la fatale vérité n'ayant pas tardé à transpirer, de nombreuses désertions ont immédiatement eu lieu parmi ces dames : les unes par la crainte de l'épidémie, les autres désillusionnées par la pensée que Dutrusac allait être marqué et perdrait ainsi cette beauté qui allumait leur fanatisme.

Hier, une députation étant venue demander à grands cris qu'on lui montrât le visage du malade. Nadar, après avoir eu soin de reboucher avec du ciment romain, les trous nombreux qui couvraient la figure de son ami dut obéir à cette exigence ; la députation s'est retirée effrayée des ravages exercés par le mal sur ce visage naguère si gracieux.

Aujourd'hui le parti insurrectionnel ne se compose plus que de trois cents femmes, assises au chevet de Dutrusac et poussant des sanglots qui arrivent jusqu'au tribunal. Tout porte à croire que demain ce chef de parti n'aura plus à ses côtés que son fidèle Nadar. — Ainsi sera tombée d'elle-même une insurrection qui, pendant deux semaines, a fait trembler tout Montréal.

A dix heures, l'audience est ouverte.

Le président. — Galipeau, jusqu'à ce jour, le tribunal a montré pour votre mutisme une indulgence vraiment rare ; voulez-vous enfin parler ?

Galipeau se contente de montrer son

tatouage, qui apparaît par l'ouverture faite à son habit.

Le président, agacé. — Très-bien ! Très bien ! Après une telle opiniâtreté, il ne faudra pas vous étonner si, un de ces matins, on vient vous demander votre tête.

M^e Richard. — Monsieur le président, depuis le commencement des débats, vous avez été un tigre pour madame Galipeau, serez-vous encore implacable, et lui refuserez-vous la grâce d'assister à l'audience ?

Le président. — J'avais cru qu'en vous révélant la situation financière de cette dame, vous renoncerez à vos projets.

M^e Richard. — Vous m'avez trompé ; elle a \$800 à la caisse d'épargne.

Le président. — On vous a abusé !

M^e Richard. — J'ai vu le livret.

Le président. — On vous a montré celui de la cuisinière.

M^e Richard. — Non pas.

Le président. — Alors, tant mieux pour vous ; mais comme je ne veux encourager en rien vos amours, cette dame n'entrera pas ici.

M^e Richard, d'une voix ferme. — J'en appelle à la postérité.

L'opiniâtre volonté du président excite un léger murmure dans la salle.

— Le calme se rétablit en voyant approcher M. Bondebeuf, chimiste expert, dont la précédente déposition a été interrompue au moment où il allait faire connaître la nature du poison dont s'est servi l'accusé.

Le président. — Monsieur Bondebeuf, faites-nous part du résultat donné par l'analyse chimique.

Bondebeuf. — J'ai soumis les viscères des dames Toupin à une forte quantité de...

La déposition du témoin est étouffée par le bruit d'une lutte à la porte du palais.

Le président. — Quel est ce vacarme ?

Un huissier. — C'est un monsieur qui veut entrer à toute force ; il dit avoir d'importantes révélations à faire sur mademoiselle Léonie Toupin.

Le président. — Comment se nomme-t-il ?

L'huissier. — Hector Grassot.

Le président, avec empressement. — Faites entrer.

Tout les yeux se tournent vers la porte par laquelle Grassot ne tarde pas à paraître.

Le président. — Vous prétendez avoir connu mademoiselle Léonie Toupin ?

Grassot, déclamant :

Hélas ! si j'ai connu cet enfant dont les charmes

M'ont séduit !

A son seul souvenir, voyez couler mes larmes,

Mon œil fait.

Le président, étonné par ce langage

des dieux. —

lié connais

Grassot

Je le

A

N

L

am

Que

C

ce

re

ve

C

Le p

à vos b

déjà prés

clamé cet

Grassot, fur

Ab

Que le

Vite vi

Ici,

Et sout enne

Ceci.

Ce long cri d'une âme en souffrance

prevoque une salve de bravos. Tout

l'auditoire oublie ce que cette poésie a

de baroque, pour ne voir en son im

provisateur qu'un malheureux père

resté seul sur cette terre et désireux

du repos de la tombe.

Le président. — Monsieur Grassot,

je comprends votre douleur et je la

respecte ; mais l'enfant que vous de

mandez a été remis à un monsieur

pour lequel il est sans doute aussi un

bien doux souvenir.

Grassot, écumant :

Où se cache-t-il donc ? ce monstre gras

[d'audace !

Qu'il ose se montrer ! Je veux dans mon

[courroux,

De mes dix doigts crochus lui découper la

[face,

En arracher les yeux et cracher dans les

[trous.

Le président, séduit. — Ah ! votre

poésie est trop délirante pour vous

refuser quelque chose. (A l'huissier.)

Faites rentrer le témoin Asseline.

L'audience est suspendue jusqu'à

l'arrivée de ce témoin, qui se présente

avec son enfant dans les bras ; à la vue

de l'innocente créature, Grassot, em

porté par le sentiment paternel, en

fourche de nouveau Pégase et s'écrie :

Oui, c'est bien là mon fils, par les dieux je

[le jure,

Vous pouvez me traîner, bourreaux, à la

[torture,

De tenailles en feu me déchirer les flancs,

Laver de plomb fondu mes membres pal-

[pitants,

En un dur brodequin me broyer la cheville,

Me jeter tout vivant au bûcher qui pétillie :

Je brave tout ! oui, tout.. A mon dernier

[instant

Vous m'entendrez crier : C'est bien là mon

[enfant !

Cette chaleureuse tirade soulève de

l'audience, et tout de rôle, l'avoir une semaine ? (Les deux pères font un signe négatif.) Vous avez tort de refuser, car voici l'heure du dîner qui approche. — (Poussant un cri.) Ah ! il me vient une idée historique ! Garde, fendez moi cet enfant en deux, vous en donnerez une tranche à chacun de ces messieurs.

Le gendarme se met en devoir d'obéir ; mais au moment où il lève son terrible glaive, Asseline s'évanouit. — Grassot est resté impassible.

Le président, vivement. — Arrêtez police rendez cet enfant à Asseline dont la douleur vient de m'éclairer.

Le contact de son fils rappelle Asseline à la vie.

Le président, d'un ton sévère. — Vous êtes un fourbe, monsieur Grassot !

Grassot, quittant les sentiers du Parnasse. — Eh bien ! oui, je l'avoue ; je voulais exploiter cet enfant.

Il sort poursuivi par les huées de la multitude, outrée de son cynisme.

Le président lève la séance, et la foule se retire en chantant en chœur, sur l'air de l'Ours et la Pie.

Au président honneur et gloire !
Il nous a prouvé qu'il est bon
De bien connaître son histoire,
Surtout celle de Salomon.

Dernières nouvelles. — Au départ du courrier, Dutrusac était hors de danger. — On assure qu'il ne sera pas marqué.

(A suivre)

DU VIN ! DU VIN !!

Demandez et buvez les vins de Ste-Emélie : ils réjouissent le cœur et fortifient l'esprit.

J. S. AYBRAM,
Ste-Emélie, Joliette, P. Q.